



**Le 11 décembre 2020**

### TABLE DES MATIÈRES

#### FOYERS DE SOINS SPÉCIAUX

M. Melanson

L'hon. M. Fitch

M. Melanson

L'hon. M. Fitch

M. Melanson

L'hon. M. Fitch

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

#### TÉLÉCOMMUNICATIONS

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M. Higgs

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M. Higgs

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M. Higgs

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### PEUPLES AUTOCHTONES

M<sup>me</sup> Harris

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

### POMMES DE TERRE

M. C. Chiasson

L'hon. M<sup>me</sup> Johnson

### INONDATIONS

M<sup>me</sup> Landry

L'hon. M<sup>me</sup> Green

### POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

M. Coon

L'hon. M. Higgs

M. Coon

L'hon. M. Higgs

### CANNABIS NB

M. Austin

L'hon. M. Steeves

M. Austin

L'hon. M. Steeves

### VOIES NAVIGABLES

M. LePage

L'hon. M. Crossman

### POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

M. Landry

L'hon. M. Holland

[Traduction]

### FOYERS DE SOINS SPÉCIAUX

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Hier, un sujet très sérieux a été soulevé à la Chambre. L'enquête dévoilée hier par la CBC au sujet du projet pilote est très sérieuse. En ce qui concerne les personnes les plus vulnérables de la société, une question a été posée au sujet du niveau de soins qu'elles devraient recevoir.

Le ministre a tenté de répondre à la question et s'est en fait enfoncé dans les sables mouvants sur lesquels il patinait. Normalement, si une telle situation se produit et qu'un ministre éprouve des difficultés, le premier ministre prend la parole et lui vient en aide. Hier, le premier ministre a décidé de ne pas prendre la parole ni répondre aux questions à ce sujet. Je vais donner aujourd'hui au premier ministre l'occasion d'établir solidement les éléments de base de la situation. Le premier ministre prendrait-il la parole pour expliquer pourquoi la décision a été prise en 2019?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je suis content de prendre la parole aujourd'hui sur le très sérieux sujet en discussion. Encore une fois, ce sujet sérieux nous importe à tous à l'Assemblée législative. Je suis ravi de dire que, si un ancien employé, un employé actuel, un parlementaire du côté de l'opposition ou un membre de la famille d'une personne âgée qui vit dans un foyer de soins formule une allégation, celle-ci fera l'objet d'une vérification extrêmement minutieuse. Si l'allégation est fondée, une enquête sur les services de soins aux adultes pourrait être lancée. Il y a des mesures de sécurité qui cadrent avec la situation actuelle. Donc, si une plainte ou une allégation est formulée, elle fera l'objet d'une vérification. Je dois dire que, dans le cas du Manoir de la Vallée, toutes les allégations ont été vérifiées, et aucune d'entre elles n'a été jugée fondée.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Vous savez, Monsieur le président, le silence du premier ministre est assez révélateur ce matin. Il refuse toujours de prendre la parole sur le sujet. Je suppose qu'il n'est pas à l'aise avec la décision qui a été prise ou qu'il ne peut pas défendre ni expliquer la décision prise par son gouvernement. Normalement, c'est le Cabinet qui approuverait des décisions importantes du genre.

Je vais donc encore une fois — encore une fois — demander au premier ministre de se lever ce matin et de profiter de l'occasion pour fournir des explications et aider son ministre, car le ministre éprouve des difficultés. Il éprouve beaucoup de difficultés — beaucoup —, car il ne peut s'appuyer sur aucune base solide pour justifier la décision en question. Le premier ministre est le chef du gouvernement actuel. Toutes les décisions sont prises avec l'aval du Cabinet qu'il dirige. Le premier ministre aurait-il l'obligeance de prendre la parole pour expliquer pourquoi il a approuvé la décision?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aimerais répondre au chef intérimaire de l'opposition. Pour ce qui est des soins aux personnes âgées dans la province, je suis fier de dire qu'il y a de très nombreuses personnes qui travaillent en première ligne pour aider les personnes âgées en ce qui a trait aux soins dont elles ont besoin. La province, c'est-à-dire le gouvernement actuel, dépense 556 millions de dollars par année pour fournir des services aux personnes âgées de la province, une somme bien supérieure à celles qui étaient dépensées lorsque les gens de l'opposition étaient au pouvoir.

Je tiens à rappeler au député d'en face que, lorsqu'il était au pouvoir, la seule nouvelle mesure qu'il a envisagée pour essayer d'aider les personnes âgées, c'était de prendre leur argent, d'effectuer une ponction de leurs actifs. Voilà en quoi consistait son innovation. Il s'agissait de dire ceci : Pigeons dans les poches des personnes âgées et prenons leur argent. Eh bien, de ce côté-ci, nous cherchons des moyens novateurs et nous travaillons de concert avec les gens qui fournissent des soins aux personnes âgées. Si le député de l'autre côté ne veut pas envisager des moyens novateurs pour tenter de mieux servir les gens dans les foyers de soins, c'est qu'il ne cherche toujours qu'à piger dans leurs poches.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, lorsqu'on ne peut défendre ni expliquer une décision comme celle dont il est question, on blâme les autres et on jette le blâme sur des gens qui ne devraient pas le porter. Nous n'avons pas pris cette décision. C'est le premier ministre qui l'a fait. Le premier ministre et le gouvernement ont pris à huis clos la décision en 2019. Personne n'en était au courant. Cela ne s'est su qu'une fois que quelqu'un a dû parler franchement et que la CBC a dû révéler ce qu'elle avait découvert.

Le premier ministre et le gouvernement actuel auraient décidé — nous l'avons appris hier, après la période des questions — d'annuler le projet pilote. Les gens d'en face essaient d'escamoter le problème pour que plus personne n'en parle. Un problème grave a surgi. Les gens d'en face ont pris une mauvaise décision et ils refusent de l'admettre. Ils refusent d'admettre qu'ils ont commis une erreur. Diriger, c'est mener par l'exemple, montrer la voie à suivre et admettre ses erreurs. Je vais demander ce matin au premier ministre s'il peut prendre la parole et admettre qu'il a commis une erreur.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Eh bien, Monsieur le président, si c'est mal d'essayer de trouver des moyens novateurs pour améliorer les services aux personnes âgées de la province, on n'y peut rien. Je tiens à vous dire ceci : Ce qui pose problème, c'est que le gouvernement n'essaie rien de nouveau et répète sans cesse les mêmes erreurs. J'ai vu le chef intérimaire de l'opposition officielle siéger de ce côté-ci de la Chambre et j'ai vu les erreurs qu'il a commises en essayant de piger dans les poches des personnes âgées. Nous nous souvenons de la réaction négative que l'initiative avait suscitée à l'époque. Les gens ont dit : Ne touchez pas aux actifs des personnes âgées.



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Nous cherchons des façons... Il s'agissait d'un projet pilote, et, comme tout autre projet pilote mené au sein de l'appareil gouvernemental, il a pris fin, car ses résultats n'ont pas répondu aux attentes. Monsieur le président, si on n'essaie jamais d'améliorer ce que l'on fait, on sera alors condamné à refaire sans cesse les mêmes choses. Nous essayons d'améliorer les services fournis aux personnes âgées. Voilà ce que nous faisons. Voilà ce que nous sommes déterminés à faire.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick a demandé qu'une enquête soit menée sur les services et le niveau des soins offerts dans les foyers de soins, les foyers de soins spéciaux et les foyers des soins de longue durée. Nous savons maintenant pourquoi le gouvernement a refusé. Essentiellement, il a dit que non, il n'y avait aucun intérêt à procéder de la sorte, car les gens du gouvernement avaient en tête ce qu'ils avaient décidé de faire en 2019. Ils songeaient à mettre le projet en oeuvre — j'en suis convaincu — partout dans la province.

Hier, le ministre a dit qu'il avait annulé le projet. Les gens du gouvernement ne cessent d'invoquer la pandémie pour tout justifier. Voilà la réalité ; ils invoquent en fait la pandémie pour justifier chaque erreur qu'ils commettent. Ils invoquent la pandémie à cette fin. Je vais redemander au premier ministre de se lever. Levez-vous, Monsieur le premier ministre. Levez-vous, montrez vos qualités de chef, admettez votre erreur et dites-nous quand la décision d'annuler le projet pilote a été prise.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, au fil des années, nous avons appris qu'un rapport du vérificateur général publié en 2004, il me semble, faisait état de préoccupations au sujet de certaines activités dans les foyers de soins et de la façon dont les inspections étaient menées. Je m'attends à ce que le sujet fasse aussi l'objet de la prochaine question.

Nous avons entendu un membre du conseil de l'association des soins spéciaux dire que, de toute façon, les inspections portent davantage sur les formalités administratives et qu'elles ne constituent pas vraiment une inspection des installations. Ensuite, nous avons entendu parler de la situation où un projet pilote nous intéressait pour savoir ce qui suit : Pouvons-nous en fait fournir des ressources au moment où les gens en ont besoin, non pas tant la nuit, quand les gens dorment, que le lendemain matin, midi et soir, à l'heure du souper, pour que nous disposions des ressources nécessaires? Monsieur le président, la nouvelle-éclair, c'est que nous éprouvons des difficultés à trouver des gens pour relever les défis qui se présentent à nous au sein de notre système de soins de santé. Voilà la réalité. Nous devons chercher des moyens novateurs. Nous ne pouvons pas nous permettre de faire traîner les choses. Nous ne pouvons pas remettre le tout, car le temps presse. Il s'agit d'une



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

urgente crise de santé que nous allons gérer et dont nous ne ferons pas fi, comme l'aurait fait le gouvernement précédent.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Finalement, le premier ministre a pris la parole. Merci, Monsieur le premier ministre, d'avoir pris la parole et d'avoir essayé d'expliquer et de justifier l'injustifiable.

Monsieur le président, en ce qui concerne l'enquête indépendante qu'a demandée le Syndicat des infirmières et des infirmiers, le gouvernement a décidé de ne pas l'appuyer. Si des problèmes se posent dans le secteur des soins de longue durée au Nouveau-Brunswick, le premier ministre acceptera-t-il la tenue d'une enquête? Nous demanderons à la vérificatrice générale d'examiner la situation et d'enquêter sur ce qui s'est passé en ce qui a trait au projet pilote réalisé en secret, à huis clos et sans rien dire aux gens du Nouveau-Brunswick jusqu'à ce que les médias fassent du bon travail et le dévoilent. Le député local n'était même pas au courant, car même lui n'en avait pas été informé par le gouvernement. Le premier ministre prendra-t-il de nouveau la parole pour dire que le gouvernement collaborera avec l'opposition et appuiera effectivement la tenue d'une enquête par la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick et y collaborera pleinement?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Vous voyez, Monsieur le président, encore une fois, on fait tout un plat de rien.

Voulez-vous connaître les détails du projet pilote et des résultats escomptés? D'accord. Organisons une rencontre à cet égard la semaine prochaine. Examinons l'ensemble du projet et disons : Voici les résultats que les gens espèrent obtenir afin de mieux gérer le personnel. Nous avons rencontré deux fois le Syndicat des infirmières et infirmiers au sujet de ses recommandations pour examiner des façons d'améliorer la situation. Monsieur le président, nous réagissons aux situations qui se posent. Nous n'en ferons pas fi. J'aimerais bien que l'opposition participe à une telle démarche au lieu d'utiliser des tactiques dilatoires, de se préoccuper des relations publiques et d'aggraver des situations relatives à des crises publiques.

Monsieur le président, nous connaissons une crise véritable. Il s'agit d'assurer la durabilité à long terme des soins de santé dans notre province. Il s'agit d'une réalité que connaît chaque province du pays. Voilà pourquoi nous demandons tous plus de fonds. Toutefois, nous ne les avons pas obtenus. Nous n'avons pas obtenu plus de fonds. Néanmoins, nous ne perdrons pas la qualité de nos soins de santé, car nous envisagerons de nouvelles façons — de nouvelles façons — de mener la tâche à bien.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Le premier ministre s'en est pris à l'ancienne procureure générale parce qu'elle a osé dire la vérité sur le fait qu'il n'avait pas de plan concernant

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

l'accès à Internet haut débit dans des régions de la province où les gens en ont désespérément besoin. Il a dit que ses observations étaient non professionnelles et teintées d'amertume. Voilà qui est insultant et irrespectueux envers les femmes. Le premier ministre s'excusera-t-il tout de suite pour son comportement inacceptable?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je vais parler de la question, car il s'agit d'une situation malheureuse. Je n'étais pas content des observations que ma collègue a formulées, mais le sentiment de frustration était réel, c'est-à-dire la frustration de ne pas comprendre où nous en sommes dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick et dans la province relativement aux services Internet et à la connectivité à haute vitesse. Le fait est que les gens sont tous... Malheureusement, nous n'avons pas très bien communiqué à ce sujet au sein de notre caucus et de notre propre équipe. J'en assume la responsabilité.

Toutefois, nous disposerons de nouveaux moyens dans l'avenir. Xplornet a récemment annoncé un plan sur trois ans pour amener la 5G au moyen de la fibre optique et la compagnie financera le tout elle-même. Elle a pris un engagement à l'égard des régions rurales du Nouveau-Brunswick. Rogers en fait autant. Bell Aliant fait de même. Il y a aussi Starlink qui est présent sur le créneau. Nous mettons largement l'accent, tout comme le secteur privé, sur l'accès à Internet dans les régions rurales. Je sais qu'il s'agit de propos insolites que le chef par intérim de l'opposition comprendrait. Nous apporterons une meilleure qualité...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Malheureusement, Monsieur le président, nous avons un premier ministre qui n'a pas d'introspection. La députée de Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest fait le travail pour lequel elle a été élue, soit représenter les intérêts de ses électeurs. Elle est une avocate respectée et une femme brillante. Toutefois, parce qu'elle a exprimé sa frustration face au manque d'engagement du premier ministre à l'égard des régions rurales, elle a été rabaissée et humiliée.

Monsieur le président, il n'y a pas de place à l'Assemblée législative pour l'attitude chauvine du premier ministre. En guise de solidarité avec ma collègue, je demande au premier ministre de présenter ses excuses à ma collègue ainsi qu'à toutes les femmes.

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je sais que la députée d'en face aimerait traiter le sujet comme une question de genre. Il ne s'agit pas d'une question de genre. Je sais qu'il est facile d'emprunter une telle tangente. Il suffirait de parler à n'importe lequel ou laquelle de mes

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

collègues ici pour savoir s'il s'agit vraiment de questions de genre, car, dans le parti qui est représenté de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes fiers de compter le plus grand nombre de représentantes élues au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Nous en sommes très fiers. Nous n'avons pas été obligés de les payer pour qu'elles se joignent à nous. Elles voulaient être membres d'un parti qui veut sauver la province. Voilà ce qui est passionnant.

J'ai déjà présenté mes excuses pour m'être engagé dans un débat public avec une collègue, car je n'ai pas fait preuve de professionnalisme, mais il ne s'agit pas d'une question de genre. Le tout a trait à la communication au sein du système, chose à laquelle nous travaillons. Le tout a trait aux mesures que nous prenons pour résoudre des problèmes réels dans la province. Je m'attends à ce que mes collègues disent ce qu'ils pensent et à ce qu'ils rendent des comptes. Je m'attends aussi à ce qu'ils soient prêts à parler ouvertement de la question avec moi et d'autres membres de notre caucus ou du Cabinet, car c'est ainsi que nous bâtissons ensemble en tant qu'équipe.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Le présent gouvernement compte peut-être plus de femmes au sein de son caucus, mais elles sont brimées par le premier ministre.

[Traduction]

Le premier ministre a montré cette semaine qu'il réagit de façon colérique aux personnes qui osent lui demander des explications et il les insulte. Il a déjà dit que les parlementaires qui représentent les intérêts de leur électorat étaient importuns. Son attaque contre l'ancienne procureure générale était totalement injustifiée. C'est à cause d'une telle attitude qu'il est difficile d'attirer un plus grand nombre de femmes à briguer un poste politique. Quel genre de message le premier ministre pense-t-il transmettre aux femmes qui veulent se lancer en politique? Le premier ministre admettra-t-il maintenant que ses commentaires étaient insultants envers toutes les femmes et présentera-t-il ses excuses?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : C'est vraiment un peu fort. Comme je l'ai déjà dit, je suis fier de chaque femme qui fait partie de notre caucus et du Cabinet. Regardez autour de nous dans cette enceinte. Regardez le nombre de candidates que nous avons présentées aux dernières élections. Combien de candidates les Libéraux ont-ils présentées? J'oublie maintenant. Néanmoins, nous savons que les femmes ont présenté leur candidature parce qu'elles voulaient s'engager dans un parti qui suit une démarche judicieuse pour l'avenir de notre province, un parti qui a de l'avenir, et non pas un parti qui ne fera que tourner constamment en rond. Si vous songez aux postes occupés par des femmes dans mon Cabinet, vous constaterez que je suis fier de chacune d'elles. Savez-vous ce qui est le plus

## Questions orales

difficile? Le plus difficile, c'est d'essayer de les suivre. C'est un défi que nous devons relever parce que les femmes tiennent à obtenir des résultats, ce qui est passionnant. Il en va de même dans mon cabinet et dans la fonction publique. La question n'a rien à voir avec une question de genre. Les gens d'en face aimeraient la présenter ainsi, mais il n'en est rien, Monsieur le président.

### PEUPLES AUTOCHTONES

**M<sup>me</sup> Harris** (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La ministre des Affaires autochtones a promis de prendre des mesures à l'égard du racisme systémique et a déclaré croire fermement que les personnes qui avaient réclamé l'enquête seraient satisfaites. D'après ce que je vois ici, ces dernières sont loin d'être satisfaites.

La ministre a-t-elle consulté les chefs des Premières Nations ou le chef régional, Roger Augustine, avec qui elle assume la coprésidence du groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, au sujet du contenu de son amendement qui a totalement écarté la possibilité que soit tenue l'enquête demandée par les personnes en question? Ou bien croit-elle simplement, comme le premier ministre, savoir ce qui est le mieux pour les Premières Nations?

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, je dirais que, aujourd'hui, je demanderais à l'Assemblée législative pourquoi elle a laissé tomber les Premières Nations. Pourquoi avons-nous toléré que des enquêtes successives soient menées sans qu'aucune recommandation ne soit mise en oeuvre? Voilà la grande question. Elle vaut tant pour les peuples autochtones que pour tout groupe racisé de notre province.

(Exclamation.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, je vous prie.

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Tout le monde pose la question et veut savoir pourquoi.

Pour ce qui est de la consultation, j'ai eu en fait une réunion avec les chefs mardi. La question a été soulevée en ce qui a trait à l'enquête, et j'ai fait part de mes réflexions aux chefs. J'ai déjà exprimé publiquement mon point de vue sur l'enquête ; donc, je vous remercie de la question.

(Exclamations.)

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre, je vous prie.

### POMMES DE TERRE

**M. C. Chiasson** (Victoria-La-Vallée, L) : Merci, Monsieur le président. Les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick ont subi d'importantes pertes en 2018, en 2019 et, une fois de plus, en 2020. Malgré le fait que le gouvernement fédéral soit prêt depuis 2018 à fournir plus de 7 millions de dollars, le gouvernement provincial actuel refuse de dépenser le moindre sou pour soutenir nos producteurs de pommes de terre. La saison dernière a été complètement catastrophique, et les pertes se chiffreront en dizaines de millions de dollars. Ma question, qui s'adresse à la ministre de l'Agriculture, est simple : Qu'attendez-vous au juste?

**L'hon. M<sup>me</sup> Johnson** (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Monsieur le président, je remercie le député de la question qu'il pose ce matin. Je tiens à lui rappeler que la patience est une vertu. Au ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, nous travaillons activement avec nos partenaires fédéraux et nous tenons des discussions avec la ministre Bibeau. Nous avons eu de nombreuses discussions et rencontres, et nous participons activement à l'examen de la gestion des risques de l'entreprise pour discuter de solutions possibles afin de soutenir nos producteurs. J'ai tenu des discussions avec des gens de Pommes de terre Nouveau-Brunswick et de tous les autres secteurs que le MAAP soutient, et nous examinons sérieusement la mise en oeuvre d'un programme pour aider nos producteurs à composer avec les problèmes qui se sont posés dans la province l'été dernier, surtout en raison de la sécheresse. Merci beaucoup.

[Original]

### INONDATIONS

**M<sup>me</sup> Landry** (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, il y a quelques jours, une importante tempête de pluie a frappé le Nouveau-Brunswick. Nous avons beaucoup entendu parler du fait que cela s'était produit dans la région de Sussex, mais ma région a aussi été touchée, sur le coin des chemins Titus et Deuxième Sault. Au moins une propriété a été inondée.

C'est un problème récurrent depuis 20 ans, et vous-même, Monsieur le président, êtes venu dans la région, lorsque vous étiez ministre des Transports et de l'Infrastructure, et vous avez annoncé, avec le gouvernement fédéral, un programme d'atténuation des inondations dans ce secteur des chemins Titus et Deuxième Sault. Malheureusement, l'année passée, ce programme et ces projets ont été annulés. Monsieur le président, je demande à la nouvelle ministre si ce projet sera réalisé en 2021.



[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Green** (Fredericton-Nord, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Une violente tempête s'est effectivement abattue sur la région de Sussex il y a deux ou trois semaines. Au ministère des Transports et de l'Infrastructure, nous avons une équipe qui réagit aux tempêtes. Nous nous rendons sur place, intervenons immédiatement et commençons à nettoyer les dégâts et à rétablir la situation. À un endroit en particulier, un pont a été emporté, et je suis fière de dire que nous l'avons fait remplacer en 12 jours. Le service a été rétabli après 12 jours. Nous avons un groupe et une équipe qui s'occupent des enjeux. Nous prévoyons intervenir encore l'année prochaine en cas de problèmes et d'inondations. Nous disposons exactement des personnes nécessaires pour ce faire. Merci.

### POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. D'un bout à l'autre du Canada, des investisseurs fûtés adoptent l'énergie renouvelable, mais pas au Nouveau-Brunswick. La section économique des journaux au Canada est remplie de gros titres tels que : Hausse des actions de sociétés canadiennes de services publics utilisant l'énergie renouvelable en raison du virage mondial vers l'énergie verte et Énergie verte : Quatre raisons de miser sur l'énergie renouvelable. Le premier ministre insiste sur le fait qu'il veut voir plus d'investissements du secteur privé, mais les compagnies d'énergie renouvelable et de stockage d'énergie du Nouveau-Brunswick sont désavantagées parce que la législation et les politiques gouvernementales actuelles plombent leur croissance. Pourquoi le premier ministre ne met-il pas tout en oeuvre pour apporter les changements nécessaires aux politiques afin de permettre les flux d'investissements privés vers nos compagnies d'énergie renouvelable et de stockage d'énergie, comme c'est le cas dans toutes les autres provinces et tous les territoires du pays? Merci, Monsieur le président.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne crois pas que l'écart entre le Nouveau-Brunswick et les autres provinces à cet égard soit si important. Toutefois, la situation économique est complètement désastreuse d'un bout à l'autre du pays. Je dirais que c'est en Alberta que la situation est la plus préoccupante. C'est pourquoi pendant la pandémie et avant celle-ci, il était question d'une économie en transition, soit de passer d'une économie principalement axée sur les combustibles fossiles à une économie orientée vers l'énergie renouvelable. Il faut toutefois qu'il y ait un équilibre, et, à cet égard, le Nouveau-Brunswick atteint assurément ses objectifs et les dépassera dans l'avenir.

À long terme, il faut de grandes solutions aux besoins mondiaux ; c'est pourquoi le gouvernement fédéral soutient en fait, de concert avec nous, la technologie des petits réacteurs nucléaires — et je sais que le chef du Parti vert ne cautionnera pas cela. Ces réacteurs n'émettent pas de carbone et constituent une solution aux besoins énergétiques à l'échelle mondiale. Or, nous ne sommes pas les seuls maîtres à bord. Nous pouvons

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

apporter la solution et, parallèlement, offrir à la province un fort potentiel de croissance économique et un potentiel d'exportation. Voilà notre objectif, Monsieur le président.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Puisque l'on parle de l'Alberta, la University of Calgary vient de publier un rapport indiquant que le coût de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire est maintenant comparable à celui du gaz naturel et qu'il est en fait moins coûteux de construire des installations d'énergie renouvelable et de produire un tel type d'énergie que d'exploiter les centrales électriques actuelles. Pourtant, sur quoi le Plan intégré des ressources du Nouveau-Brunswick sur 20 ans repose-t-il? La prolongation de la vie utile des centrales alimentées aux combustibles fossiles.

Monsieur le président, il y a une crise climatique. Autour de nous, le milieu naturel se détériore. Le Nouveau-Brunswick dispose de beaucoup de sources d'énergie renouvelable et a des compagnies pour les exploiter. Juste au nord de notre province se trouve l'Arabie saoudite de l'hydroélectricité, soit le Labrador et le Québec, pour soutenir le tout. Ma question est simple : Pourquoi le premier ministre s'oppose-t-il autant au développement économique des technologies vouées à l'énergie renouvelable et au stockage d'énergie au Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il n'est pas du tout question de s'y opposer. Il s'agit de réunir les deux concepts : développement économique des ressources énergétiques. Je dirais que le chef du Parti vert emploie le terme « économique » assez librement, parce que, lorsqu'on examine les sources d'énergie renouvelable et éolienne, on constate que le coût n'est pas le seul facteur dont il faut tenir compte. Il faut penser à l'approvisionnement. Il faut penser à avoir un approvisionnement continu. L'utilisation de la technologie actuelle nécessite, pour assurer un approvisionnement continu, un approvisionnement de secours pour les moments où le vent ne souffle pas ou le soleil ne brille pas. Il faut donc un équilibre.

Certes, nous pouvons compter sur le Québec pour tous nos besoins énergétiques, car il n'y a aucun doute qu'il dispose de beaucoup d'hydroélectricité. C'est la raison pour laquelle la ligne de transport d'électricité du Maine sera prolongée ; celle-ci approvisionnera la Nouvelle-Écosse et pourra aussi nous approvisionner. Toutefois, nous tenons à avoir un peu d'autonomie dans tout cela. Nous voulons être en mesure d'apporter des solutions en matière d'énergie qui sont propres et vertes. Il s'agit d'adopter une approche équilibrée, Monsieur le président, mais notre avenir ne doit dépendre d'aucune autre province.



### CANNABIS NB

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, les récentes nouvelles concernant la fermeture de l'installation de Canopy Growth devraient aussi mettre en lumière le fait que nous attendons toujours des nouvelles du gouvernement sur l'avenir de Cannabis NB. Bon nombre de questions et de défis se posent au Nouveau-Brunswick, qu'il s'agisse d'une économie qui a désespérément besoin de croissance durable, des temps d'attente dans les hôpitaux, du manque de personnel dans nos foyers de soins et foyers de soins spéciaux ou des infrastructures délabrées, entre autres. La dernière chose dont le gouvernement devrait s'occuper, c'est la vente au détail de cannabis. Le ministre des Finances aurait-il l'obligeance de nous dire ce que le gouvernement actuel compte faire et pourquoi il prend autant de temps à déterminer ce qu'il adviendra de Cannabis NB?

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. Oui, nous pensons certainement aujourd'hui aux employés qui ont perdu leur emploi à l'usine sur la rive nord de Fredericton. Des services d'orientation professionnelle sont offerts par des membres du personnel du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Nous prenons les mesures nécessaires pour guider les personnes en question pour la prochaine étape, nous pensons à elles et nous sommes de tout cœur avec elles, surtout en cette période de Noël. Je vous remercie donc d'avoir abordé le sujet.

En ce qui concerne la question de Cannabis NB, la pandémie a évidemment retardé nos plans, et ce, de quatre mois. Des élections nous ont aussi causé du retard, Monsieur le président. Savez-vous quoi? Nous voulons parvenir à la meilleure entente. Nous voulons obtenir le meilleur rendement de nos investissements. En fait, nous voulons ce qu'il y a de mieux et ce qui est le plus sûr pour les gens du Nouveau-Brunswick ainsi que ce qui permettra de réduire le commerce illégal et de réaliser les meilleurs profits possibles pour la province. Nous devons examiner le tout. Le processus est long...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Austin** (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président, et merci au ministre. Malheureusement, le problème lié à Cannabis NB date d'avant la pandémie de COVID-19 et d'avant les élections. Nous parlons ici de 2018, c'est-à-dire du moment où nous avons entamé les discussions sur la privatisation de Cannabis NB. En ce qui concerne le commerce illégal dont le ministre a parlé, de nombreux détaillants évoluent à l'heure actuelle dans une « zone grise » pour ce qui est de vendre du cannabis au détail et ne relèvent pas de Cannabis NB. Il vaut mieux que Cannabis NB exerce un monopole à titre de société privée qu'à titre de société publique, mais il ne s'agit certainement pas là de la meilleure option. Toutes les entreprises du secteur privé doivent avoir la possibilité de vendre le produit selon un cadre réglementaire raisonnable et un régime fiscal équitable. Si le gouvernement décide effectivement d'instaurer un monopole au sein du secteur privé

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

pour la vente au détail de cannabis, que fera-t-il des détaillants de cannabis qui évoluent dans la zone grise, y compris ceux qui se situent sur des terres des Premières Nations?

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Pour répondre au député d'en face, oui, nous travaillons de concert avec Sécurité publique à la question des magasins illégaux. Nous collaborons avec Sécurité publique en ce qui concerne le commerce illégal — un point c'est tout. Nous travaillons avec Sécurité publique à un certain nombre... Nous travaillons à un grand nombre de dossiers, dont la vente illégale de tabac, pour essayer de récupérer ce que nous pouvons en recettes. Nous essayons d'élaborer le meilleur modèle d'affaires. Le cannabis devrait-il être vendu ailleurs que dans les magasins de Cannabis NB? Cela fait absolument partie du processus d'examen.

Nous avons lancé tout le processus de demande de propositions notamment parce que... Excusez-moi, Monsieur le président. Je devrais vous regarder. Nous avons lancé tout le processus de demande de propositions notamment pour déterminer si nous devons participer aux activités d'affaires. Nous en avons déjà parlé. Voilà qui illustre parfaitement la raison pour laquelle, selon moi, nous ne devrions probablement pas nécessairement participer aux activités d'affaires, car il faut beaucoup de temps pour obtenir une réponse. Cela dit, nous faisons preuve d'une diligence raisonnable et nous cherchons à parvenir, à tous égards, à la meilleure entente possible pour les gens du Nouveau-Brunswick.

[Original]

## VOIES NAVIGABLES

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Un livre blanc sur les résultats de la consultation entourant le parc du Bassin versant de la rivière Restigouche devait être produit cette année. La ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture peut-elle nous informer des actions et des plans entourant ce beau projet pour le Restigouche pour 2021? Ce parc linéaire de 235 km de cours d'eau sera-t-il ouvert au public en 2021, comme prévu?

[Traduction]

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional, PC) : Merci beaucoup de la question concernant la rivière Restigouche. De tous les dossiers que j'ai examinés lors de mes récents déplacements, j'examinerai en profondeur celui du bassin versant de la Restigouche. Nous avons de nombreux projets à étudier au sein de notre ministère, et je vous reviendrai sur la question dès que j'aurai pu trouver les détails à cet égard. Merci.

[Original]

### POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

**M. Landry** (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, L) : Monsieur le président, ce n'est pas parce que je porte ce masque que je représente une association de bonshommes de neige.

Ma question s'adresse au premier ministre et elle est d'ordre régional. Les gens des collectivités de Pokeshaw et de Black Rock sont préoccupés en ce qui a trait au développement économique de la région. Il y a quelques années, ils ont accepté de donner suite à un projet d'éoliennes. Cela dit, la compagnie Potentia Renewables n'a pas été capable de respecter les dates limites du projet pour toutes sortes de raisons, dont la COVID-19 et la pandémie mondiale. Tout ce que les gens de Black Rock et de Pokeshaw demandent au premier ministre, c'est de bien vouloir les rencontrer à une date ultérieure, soit par Zoom ou lors d'une rencontre personnelle. Alors, je demande au premier ministre s'il veut bien rencontrer ces gens-là.

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Merci, Monsieur le député. Je remercie le député pour sa question.

[Traduction]

C'est un plaisir d'aborder le sujet soulevé. Il est en outre important d'inscrire ma réponse dans la continuité de celle que le premier ministre a donnée plus tôt au chef du Parti vert. Pour ce qui est de projets comme celui qui a été mentionné, nous sommes très déterminés, notre engagement à cet égard est très ferme et nous progressons. Nous partons sur une base de 80 %, qui correspond à ce que les gens du Nouveau-Brunswick consomment actuellement en électricité provenant de sources non émettrices de gaz à effet de serre. Voilà le genre de projets que nous mettons en route.

Les politiciens ne jouent pas un rôle majeur en ce qui a trait au travail entourant de tels projets, et le public préfère qu'il en soit ainsi. L'entreprise de service public, Énergie NB, a déployé beaucoup d'efforts et est liée à un certain nombre de ces projets. En tant que ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, je travaille avec Énergie NB pour m'assurer que l'entreprise procède de façon méticuleuse. Mon engagement à l'endroit du député d'en face est que, si des groupes de parties prenantes doivent être consultés, nous veillerons à ce que l'entreprise en question s'assure qu'ils disposent de toute l'information et sont mis au courant de tout ce qui se passe. Merci beaucoup, Monsieur le président.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.